

**OUVRIER QUALIFIÉ POLYVALENT AU SERVICE
ESPACES VERTS - JARDINIER (F/M/X)**

L'Administration Communale de Waimés recrute
un ouvrier qualifié (F/M/X) pour le service Espaces verts
– Ouvrier qualifié polyvalent - Jardinier
Temps plein – Echelle E2 ou D2 - CDD

Envie de mettre vos talents techniques au service du public ?

Devenez notre nouveau collègue pour jouer un rôle décisif pour le cadre de vie des Waimerais.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

MISSIONS

- Vous assurez l'entretien et la maintenance des infrastructures et des espaces verts
- Vous effectuez des travaux liés à la qualification ;
- Vous êtes amené à venir en soutien des autres services selon les besoins ;
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- Être rigoureux, précis et avoir le souci de la qualité ;
- Être polyvalent et avoir le sens du service ;
- Être motivé ;
- Avoir une bonne communication orale ;
- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité, de fiabilité ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de collaboration tout en faisant preuve d'autonomie ;
- Être capable de s'adapter et être ouvert au changement ;
- Être ponctuel ;
- Être disposé à suivre les formations nécessaires ;
- Agir avec intégrité et professionnalisme : agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;

- Intérêt pour les missions d'une commune, adhésion aux valeurs de l'institution que sont le respect, l'efficacité, l'utilité, la bienveillance.

Cette liste n'est pas exhaustive.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Vous êtes détenteur d'un permis de conduire B
- Vous disposez des aptitudes physiques et techniques à réaliser divers travaux liés aux bâtiments en général et à leurs éléments structurels et connexes
- Vous êtes attentif à la sécurité et en connaissez les règles de base
- Vous maîtrisez les différentes techniques applicables en la matière et les équipements et outillages spécifiques.

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

Voir description de fonction et profil de compétences détaillés ci-après.

NOTRE OFFRE

- Rémunération : Echelle barémique E2 ou D2
- Possibilité de valoriser l'ancienneté - sans limitation pour le secteur public et jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si activité utile à la fonction
- Allocation de fin d'année et 2^e pilier de pension
- Contrat à durée déterminée d'un an menant à un CDI si évaluation positive à l'échéance
- Temps plein 38h/semaine réparties du lundi au vendredi, selon l'horaire suivant :
 - Lundi au jeudi : 07h30 – 16h00
 - Vendredi : 07h30 – 14h00.

A l'issue de l'examen de recrutement, un poste temps plein sera attribué pour le service Espaces verts. Les personnes ayant réussi l'examen et non sélectionnées seront versées dans une réserve de recrutement valable deux ans qui pourra être utilisée pour le recrutement d'ouvriers qualifiés.

Conditions d'accès

1. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ; pour les non-ressortissants de l'U.E., être en possession d'un permis unique au sens de l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
2. **Pour le niveau E2 :**
Cette échelle s'applique au titulaire de l'emploi :

Ne détenant aucun diplôme ou titre particulier ;
ou
Ne détenant aucun diplôme ou titre positionné au niveau 2 dans le cadre francophone de certification.

3. **Pour le niveau D2 :**

Cette échelle s'applique au titulaire de l'emploi :

Êtant porteur d'un diplôme au moins égal à celui délivré à l'issue du 2e degré de l'enseignement secondaire en horticulture et maintenance du matériel

ou

Êtant porteur d'un diplôme de l'enseignement ou un titre de compétences ou un titre de formation professionnelle, positionné au niveau 3 dans le cadre francophone de certification.

ou

Êtant détenteur d'un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyens Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré

4. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) ne remontant pas à plus de trois mois ;
5. Satisfaire à l'épreuve organisée par la Commune et qui sera communiquée lors de la convocation à l'examen.

Les candidats réunissant les conditions d'accès seront convoqués à l'épreuve de sélection qui se tiendra le **19 août 2026** pour l'examen écrit et le **02 septembre 2026** pour l'entretien oral.

Atouts

- Posséder les permis BE, C, CE et avoir un CAP valide sont des atouts
- Être dans les conditions APE au moment de l'engagement

CANDIDATURES

Pour postuler, veuillez envoyer ou déposer votre candidature à l'attention de Monsieur Maxime Perrez, Directeur général f.f., Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes par courrier postal ou par e-mail : servicepersonnel@waimes.be.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant le service du Personnel – 080/689 173 – servicepersonnel@waimes.be.

Documents à fournir obligatoirement pour que la candidature puisse être recevable :

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- extrait du casier judiciaire récent (moins de 3 mois),
- copie du diplôme pour D2

Date ultime d'envoi des candidatures : 29 juillet 2026 à midi (si par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Seules les candidatures introduites dans les délais et complètes seront prises en compte.

Administration communale de Waimes

Intitulé de la fonction

Ouvrier (qualifié) polyvalent au service espaces verts – Jardinier (f/m/x)

MISSION

L'ouvrier qualifié polyvalent au service espaces verts – jardinier en entretien (f/m/x) assure, au sein du service travaux, l'entretien, l'aménagement et la mise en valeur des espaces verts et du patrimoine communal (abords, parcs, plantations, cimetières, voiries, sentiers, etc.).

Il met en œuvre ses compétences en horticulture afin d'assurer l'entretien des plantations, leur développement harmonieux et leur intégration dans l'environnement.

Il participe également à des travaux complémentaires liés à la propreté publique, aux travaux saisonniers et à certaines interventions forestières en collaboration avec le DNF.

L'agent travaille en équipe, sous la responsabilité directe du brigadier responsable des espaces verts, et exécute les tâches qui lui sont confiées dans le respect des consignes, des procédures et des règles de sécurité.

Dans une logique de polyvalence encadrée, il peut être amené à participer ponctuellement à d'autres missions du service travaux, en lien avec ses compétences et dans le respect de sa qualification.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Etre détenteur d'un permis de conduire B
- Disposer d'un casier judiciaire vierge
- Respecter en tout temps la législation relative au bien-être au travail
- Appliquer strictement les consignes de sécurité
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI)
- Respecter les règlements, procédures et instructions internes

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail principalement en extérieur, exposé aux conditions climatiques (pluie, froid, chaleur, vent, verglas...)
- Travail physique impliquant manutention de charges et utilisation d'outillage motorisé
- Travail en équipe sous encadrement du brigadier
- Participation éventuelle aux interventions urgentes (intempéries, sécurité, salage et déneigement)

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Professionalisme et déontologie

- Faire preuve d'intégrité, de loyauté et de respect des règles
- Respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle
- Agir dans l'intérêt général et dans le respect du service public
- Faire preuve de ponctualité et de fiabilité
- Veiller au respect des normes environnementales

Administration communale de Waimes

Compétences relationnelles

- Communiquer efficacement avec la hiérarchie, les collègues et le public
- Collaborer au sein d'une équipe et avec d'autres corps de métier
- Faire preuve de civilité, de respect et de sens du service

Organisation et gestion du travail

- Exécuter les tâches avec méthode, rigueur et précision
- Gérer les priorités et apprécier l'urgence des demandes
- Respecter les délais et les consignes
- Maintenir un bon niveau de qualité dans le travail accompli

Comportement professionnel

- Faire preuve d'initiative dans les limites de ses fonctions
- S'adapter aux situations imprévues et aux contraintes du terrain
- Gérer son stress et garder son sang-froid en toute circonstance
- S'investir dans sa fonction et maintenir ses compétences à jour

COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

<p>Travaux réalisés sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique</p>	<p>GENERALITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les travaux sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique ▪ Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales ▪ Effectuer des tâches liées à sa qualification ainsi que les tâches accessoires nécessaires ▪ Participer, selon les besoins du service, à des travaux polyvalents ▪ Veiller à la propreté du chantier et du matériel après intervention ▪ Appliquer les règles de sécurité pour soi-même, ses collègues et les usagers <p>SPECIFICITES :</p> <p><u>Production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la plantation, l'entretien et la taille des végétaux (arbres, haies, pelouses, plantations...) ▪ Réaliser l'entretien des espaces verts communaux (parcs, voiries, cimetières, plaines de jeux...) ▪ Effectuer les travaux de désherbage, arrosage, fertilisation et entretien des sols ▪ Participer aux opérations d'embellissement et d'aménagement des espaces verts ▪ Assurer la gestion et l'élimination des plantes invasives ▪ Participer aux travaux d'élagage et d'entretien du patrimoine arboré ▪ Participer aux travaux forestiers (plantation, débroussaillage, protection) ▪ Participer aux travaux saisonniers (ramassage des feuilles, déneigement, salage) ▪ Participer à la logistique du matériel mis à disposition des associations communales, selon les consignes du service ▪ Assurer la propreté des espaces publics (ramassage de déchets, vidange des poubelles, entretien des voiries et abords) <p><u>Sécurité et gestion des chantiers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser le chantier et installer la signalisation adéquate ▪ Appliquer rigoureusement les règles de sécurité et d'hygiène ▪ Utiliser correctement les équipements de protection individuelle ▪ Gérer les risques liés à l'utilisation du matériel et des techniques de travail
---	--

Administration communale de Waimes

	<p><u>Contrôle et diagnostic</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler l'état des espaces verts, plantations et infrastructures ▪ Identifier les plantes et végétations en maîtrisant leur nomenclature ▪ Identifier les pathologies végétales (maladies, parasites, champignons) ▪ Identifier les causes de dégradations et proposer des solutions ▪ Vérifier le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur <p><u>Information et suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte à sa hiérarchie de l'avancement des travaux ▪ Signaler tout problème technique, matériel ou de sécurité ▪ Prendre connaissance des consignes et du planning de travail ▪ Proposer des améliorations ou solutions adaptées aux situations rencontrées <p><u>Interaction et travail en équipe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec les membres de l'équipe et les autres services techniques ▪ Collaborer avec des entreprises ou intervenants externes si nécessaire ▪ Participer activement aux formations proposées ▪ Adopter un comportement professionnel en toutes circonstances
<p>Gérer le matériel, les matériaux, le charroi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réceptionner, vérifier et stocker le matériel et les matériaux ▪ Assurer l'approvisionnement du chantier selon les procédures ▪ Utiliser correctement les outils, machines et équipements ▪ Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les véhicules et les locaux ▪ Signaler toute défaillance ou besoin en matériel ▪ Assurer la bonne utilisation du charroi communal (permis B minimum) ▪ Signaler les besoins de produits ou de nouveau matériel